

Comme je l'ai dit dans l'entrevue dont le député a parlé, nous nous posons des questions à ce sujet. Par ailleurs, le député ne doit pas oublier que la tentative de règlement par le groupe des cinq se déroule très bien. Il est de loin préférable d'essayer de résoudre les problèmes de la Namibie de cette façon qu'en songeant uniquement à cet incident.

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE POUR
INTERDIRE TOUTE IMPORTATION EN PROVENANCE DE LA
NAMIBIE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, on rapporte que le ministre a déclaré à un interviewer du réseau de télévision de Radio Canada qu'il s'interroge encore sérieusement à propos de la moralité de l'affaire, légale ou non. Étant donné les résolutions adoptées par les Nations Unies en 1970 et 1971 concernant la Namibie et la présence de l'Afrique du Sud dans ce pays-là, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il maintenant disposé à présenter une loi à la Chambre pour interdire toute importation en provenance de la Namibie, et ce afin de respecter l'esprit de ces résolutions?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, madame le Président, ce n'est pas notre politique à l'heure actuelle. Comme le député l'a si bien dit, je m'inquiète de la moralité de la situation. Les lois ne s'ajustent pas toujours immédiatement à la moralité et nous en sommes au point où il y a de bonnes chances de régler le problème namibien d'ici très peu de temps.

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau les rapports du greffier des pétitions dans lesquels il déclare avoir examiné les pétitions présentées par des députés le jeudi 29 octobre 1981, et les avoir trouvées conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

LA POSSIBILITÉ POUR LES DÉPUTÉS DE DÉPOSER DES COURONNES AUX CÉNOTAPHES

L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord): Madame le Président, j'en appelle au Règlement. J'avais cru comprendre que le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Campbell) annoncerait cette semaine que des députés de notre parti et d'autres seraient invités à déposer des couronnes aux divers cénotaphes au nom du gouvernement fédéral.

Questions au Feuilleton

Mme le Président: La question du Règlement ne se pose pas. Le député veut obtenir un renseignement qu'il pourra peut-être demander au cours des questions. Le rappel au Règlement n'est pas fondé.

* * *

LES COALITIONS

LE DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE CARTEL DE L'URANIUM

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je suis désolé que le premier ministre (M. Trudeau) soit parti, mais quelqu'un pourra peut-être répondre en son nom. Vous vous rappelez qu'à une question que lui a posée notre chef sur le cartel de l'uranium, il a répondu que le rapport de l'enquête sur les coalitions ne laissait nullement soupçonner que le sénateur Austin ait agi de façon répréhensible. Les députés savent tous que nous n'avons pas vu le rapport.

J'invoquais le Règlement pour demander au premier ministre de le déposer afin que tous les députés, se fondant sur les faits, puissent juger par eux-mêmes s'il y a quoi que ce soit de douteux dans le rapport au sujet du sénateur. Bref, comme il a maintenant été question du rapport dans nos délibérations, je soutiens que notre Règlement en exige le dépôt.

Mme le Président: La règle qui s'applique à la Chambre, c'est que toute personne qui cite un rapport est obligée de le déposer. Je suis certaine toutefois que le premier ministre prendra note de la requête du député. A lui de décider s'il veut y accéder.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

DÉPÔT DE LA RÉPONSE INITIALE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL INTITULÉ «OBSTACLES»

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, aux termes de l'article 41(2) du Règlement, j'ai le plaisir de déposer au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) la réponse initiale bilingue du gouvernement fédéral au rapport intitulé «Obstacles» du comité spécial concernant les invalides et les handicapés.

* * *

● (1210)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 1506, 2722, 2752, 3029 et 3227.